

Les Faucheurs volontaires occupent l'usine Glon-Sanders pour dénoncer l'importation d'OGM pour l'alimentation animale

Par Christophe NOISETTE

Publié le 18/11/2011

Les plantes transgéniques sont interdites à la culture sur le territoire national mais elles sont importées massivement en Europe (et bien sûr en France) pour nourrir le bétail. Les Faucheurs volontaires considèrent donc qu'il est de leur devoir de citoyen de dénoncer fortement ces importations qui passent totalement inaperçues : en effet, les produits issus d'animaux nourris aux OGM ne sont pas étiquetés comme étant produits à partir d'OGM.

Ainsi, le jeudi 17 novembre, une centaine de Faucheurs volontaires ont bloqué dans le Morbihan, à Saint-Gérand, une usine de fabrication d'aliments pour animaux et un important centre administratif appartenant au groupe agro-alimentaire Glon-Sanders. Ils réclament à nouveau l'interdiction de ces importations. Pour les Faucheurs, le mot d'ordre est « *ni dans les champs, ni dans les assiettes* ». Les Faucheurs précisent qu'il existe des alternatives au soja transgénique pour nourrir le bétail européen. Ils sont arrivés à 6h30 et ont installé une buvette, distribué de la soupe et des châtaignes aux salarié-e-s de l'usine. Ces derniers ont été nombreux à rester discuter avec les Faucheurs, qui ont déployé des banderoles en haut des silos de l'usine.

A l'heure où nous écrivons, vers 18h00, les manifestants sont toujours sur place et espèrent bien passer la nuit et continuer l'action demain. Pour le moment, très peu de gendarmes sont présents. Vers 13 heures, les Faucheurs volontaires ont réussi à faire entrer une quinzaine de voitures et de camions à l'intérieur de l'usine. Comme le souligne Étienne Raphaël, porte-parole des occupants, « *l'usine est complètement bloquée. Nous souhaitons vivement passer en justice, pour pouvoir nous exprimer plus largement. Jusqu'à présent, pour des actions similaires, les directions ont toujours cherché à étouffer le mouvement* ». A signaler quelques petites altercations pendant la matinée avec des chauffeurs de camion... mais tout est très vite revenu au calme, précise Étienne Raphaël. Enfin, il nous précise que le choix de Glon Sanders n'est pas anodin, puisque Xavier Beulin, président de la FNSEA, est aussi le président du groupe Sofiprotéol qui, par le biais de sa filiale Sofial, détient 60% du capital de Glon Sanders.

Contactée par Inf'OGM, la direction de l'usine nous a indiqué avoir fait constater le blocage complet de l'usine par un huissier, puis porté plainte pour « *entrée par effraction dans l'usine et les bureaux et pour le blocage de ses outils de travail* » du site. Les Faucheurs s'attendent à être délogés demain matin, vers six heures, comme lors d'une action similaire en mai à la Cecab (près de Vannes, toujours dans le Morbihan [\[1\]](#)).

La direction nous a aussi précisé que cette usine est parmi celles de France qui incorporent le moins d'OGM dans les aliments pour bétail. « *Seulement 7% des matières premières sont*

concernées par les OGM, et sur le site de Saint Gérard, c'est un million de tonnes qui est transformé ». Elle rappelle qu'elle respecte la législation et que le fait que les produits animaux ne soient pas étiquetés n'est pas de son fait. Tous les aliments qui sont produits sur place sont donc, eux, dûment étiquetés. L'usine produit avec ou sans OGM, en fonction du cahier des charges de leurs clients. La personne interrogée par Inf'OGM a précisé que, pour elle, l'action visait les pouvoirs publics et une médiatisation des importations d'OGM et non pas spécifiquement leur entreprise. Elle a d'ailleurs reconnu que l'action des Faucheurs volontaires était « globalement pacifique ». La direction souhaite malgré tout reprendre le travail demain matin. A 19h, la direction nous précisait que "la plainte déposée concerne l'évacuation des manifestants de notre site afin de pouvoir reprendre nos activités et servir nos clients éleveurs. Selon [nos] dernières informations, nous ne savons pas encore si nous poursuivrons cette plainte. Nous attendons la réponse du tribunal et verrons en fonction du préjudice subi".

Contacté au téléphone, vendredi 18 novembre vers 10h, Etienne Raphaël, nous précise qu'ils ont décidé de lever le camp avant l'intervention des forces de police. En effet, la veille, à 19h30, le tribunal de Lorient avait rendu son référé qui condamnait les Faucheurs à une amende de 1000 euros par personne et par jour d'occupation du site. Les Faucheurs ont donc décidé de ne pas attendre l'intervention des CRS, prévue à 5 heures du matin, le vendredi 18 novembre 2011. Cependant, la police et les pompiers ont mis plus de trois heures, vendredi matin, pour déloger une quinzaine de militants, perchés en haut des silos. Ils ont été auditionnés immédiatement après. Un doute persiste sur le nombre de manifestants comptabilisés par les autorités, et sur l'heure de départ de l'astreinte. Est-ce que seuls les "grimpeurs" auront à payer l'amende ? Depuis ce matin, un camp a été installé à l'extérieur du site, et les Faucheurs distribuent du café aux passants et aux salariés de Glon Sanders.

[1] voir également l'action de 2008 à la CECAB : http://www.hns-info.net/article.php3?id_article=14653

Adresse de cet article : <https://infogm.org/les-faucheurs-volontaires-occupent-lusine-glon-sanders-pour-denoncer-limportation-dogm-pour-lalimentation-animale/>